

CHEF DE CHANTIER CANALISATIONS – VOIRIES RÉSEAUX DIVERS

Chef d'équipe
Chef de chantier
Conducteur de travaux
Ouvrier
Canalisation
Génie civil/CIOA
Ferroviaire
Réseaux Électriques et Télécommunication
Route
Terrassement
Toutes spécialités

OBJECTIFS

- ✓ Rendre le futur Chef de chantier capable de préparer et organiser le travail des équipes, faire réaliser les travaux. Réaliser le suivi d'un chantier de canalisations et voiries réseaux divers.

MODALITÉS GÉNÉRALES

> PUBLIC CONCERNÉ

- Salarié(e) expérimenté(e) dans les travaux réseaux humides ou secs souhaitant évoluer vers la fonction de Chef de chantier. Jeunes en poursuite d'études et motivés par la profession. Groupe de 14 personnes maximum.

> PRÉREQUIS

- En évolution de fonction, minimum 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des réseaux humides ou secs avec encadrement d'équipe.
- Pour poursuite d'études en contrat de professionnalisation, minimum diplôme ou titre de niveau 4 (type Bac Travaux Publics ou dans la construction, et titre de Chef d'équipe Travaux Publics Réseaux).

> DURÉE

- Formation complète avec certification : 20 semaines (environ 700 heures).

Possibilité de réalisation

- Formation de bloc de compétences avec certification : nous consulter, durées adaptées selon bloc(s) visé(s) et résultats des positionnements.
- Formation de module(s) : nous consulter pour parcours personnalisé à durée adaptée selon résultats des positionnements.

> LIEU ET DATES

- Égletons, 1 rentrée par an Septembre à décembre (sur 16 mois) en 3 périodes selon planning.

> VALIDATION

- Certificat de Chef de Chantier Canalisations – Voiries Réseaux Divers.
- Titre homologué RNCP niveau 5.
- Délivré par un jury de professionnels d'après les résultats à l'examen Code formation éligible CPF : 331006 - Code Certif Info : 109759 - Code RNCP : 35090.

PROGRAMME

> BLOC 1 : PRÉPARER ET ORGANISER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES D'UN CHANTIER DE CANALISATIONS ET VRD (56 JOURS)

- C1.1-Lire et exploiter les plans.
- C1.2-Réglementation DT/DICT et Test AIPR.
- C1.3-Prévention santé et sécurité au travail.
- C1.4-Utiliser le matériel informatique : les bases.
- C1.5-Reconnaître les terrains et les matériaux.
- C1.6-Faire compacter les remblais de tranchées.
- C1.7-Réglementation ANC.
- C1.8-Faire réaliser les terrassements pour chantier de canalisations.
- C1.9-Faire réaliser les ouvrages d'adduction d'eau potable.
- C1.10-Faire réaliser les ouvrages annexes en béton ou béton armé.
- C1.11-Faire réaliser les structures et les raccordements de chaussées.
- C1.12-Faire réaliser les ouvrages d'assainissement et de réseaux secs.
- C1.13-Organiser la production d'un chantier de canalisations.

> BLOC 2 : DIRIGER LES TRAVAUX D'UN CHANTIER DE CANALISATIONS ET VRD (25 JOURS)

- C2.1-Utiliser le matériel topographique en nivellement.
- C2.2-Utiliser le matériel topographique en planimétrie.
- C2.3-Exploiter les plans de réseaux secs.
- C2.4-Implanter un projet sur le terrain.
- C2.5-Appliquer la législation du travail.
- C2.6-Diriger une équipe de production.
- C2.7-Utiliser le matériel informatique : Applications métier EXCEL.
- C2.8-Utiliser le matériel informatique: Applications métier AUTOCAD.
- C2.9-Les moyens de la prévention.
- C2.10-Respect et protection de l'environnement.

> BLOC 3 : RÉALISER LE SUIVI D'UN CHANTIER DE CANALISATIONS ET VRD (11 JOURS)

- C3.1-Utiliser le matériel de bureautique pour communiquer.
- C3.2-Assurer la communication.
- C3.3-S'exprimer par écrit : rendre compte par écrit.
- C3.4-Exploiter les pièces écrites et gérer le chantier.

> C1.1-LIRE ET EXPLOITER LES PLANS (5 JOURS)

- Se représenter l'ouvrage à la lecture des plans (les échelles, les légendes et conventions).
- Calculs et applications de formules de géométrie dans le but de réaliser un avant métré.
- Les bases de l'implantation en planimétrie : alignements, perpendiculaires, mesures des distances.

> C1.2-RÉGLEMENTATION DT/DICT ET TEST AIPR (AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX) (1 JOUR)

- Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux.
- La mise en œuvre sur chantier.
- Travailler à proximité des réseaux.
- Évaluation de fin de module par tests QCM pouvant délivrer l'AIPR Encadrants.

> C1.3-PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SOCLE COMMUN DE PRÉVENTION FNTP) (2 JOURS)

- Les principaux risques des chantiers TP et les comportements adaptés à ces risques.
- La prévention = Protection des salariés + qualité de travail.
- Les rôles et les responsabilités dans l'entreprise pour améliorer la prévention.
- Les acteurs internes et externes relatifs à la santé et la sécurité au travail.

> C1.4-UTILISER LE MATÉRIEL INFORMATIQUE : LES BASES (1 JOUR)

- Utiliser les fonctionnalités d'un ordinateur.
- Utiliser les outils du système d'exploitation « WINDOWS ».

> C1.5-RECONNAÎTRE LES TERRAINS ET LES MATÉRIAUX (5 JOURS)

- Identifier les différents types de terrains rencontrés.
- Identifier les conséquences de l'action de l'eau dans les terrains.
- Interpréter les résultats des essais d'identification des matériaux pour mieux comprendre les techniques de mise en œuvre.

> C1.6-FAIRE COMPACTER LES REMBLAIS DE TRANCHÉES (2 JOURS)

- Rappels des essais d'identification et de la mécanique des sols.
- Le contrôle in situ de la qualité du compactage.
- Le guide SETRA « Remblayage de tranchées ».
- Les matériels de compactage pour les tranchées.
- Les matériaux traités et revalorisés pour remblais de tranchée.
- Les matériaux auto-plaçant et auto-compactant.

> C1.7-RÉGLEMENTATION ANC (1 JOUR)

> C1.8-FAIRE RÉALISER LES TERRASSEMENTS POUR CHANTIER DE CANALISATIONS (5 JOURS)

- Faire exécuter les travaux d'extraction, de mise en œuvre ou en dépôt des matériaux.
- Exemples de travaux de tranchées et de bassin de décantation :
 - Cubatures : mesurer le travail à faire et contrôler le travail réalisé.
 - Organisation : déterminer les moyens.
 - Organiser la sécurité et contrôler son application.
 - Analyser les fiches techniques des matériels, et notamment les capacités de levage des pelles.

> C1.9-FAIRE RÉALISER LES OUVRAGES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (4 JOURS)

- Généralités sur l'adduction d'eau.
- Différents systèmes de distribution de l'eau potable.
- Les pièces et matériaux spécifiques à l'AEP et leur fonctionnement.
- Lire et interpréter les plans d'adduction d'eau.
- Notions de poussée et de butée.
- Notions de calculs de dimensionnement des canalisations d'AEP.
- Techniques de raccordement sur canalisations existantes.
- Mode opératoire de pose de canalisations dans le respect de la sécurité.
- Les différents essais sur les canalisations d'AEP (pression, bactériologique).

> C1.10-FAIRE RÉALISER LES OUVRAGES ANNEXES EN BÉTON OU BÉTON ARMÉ (5 JOURS)

- Identifier les différents types de déformations des ouvrages pour comprendre les règles constructives.
- Lire et interpréter les plans des ouvrages en béton et béton armé : exemple de déversoir d'orage.
- Maîtriser la conception de coffrages simples pour les ouvrages connexes des systèmes d'assainissement.
- Connaître la composition du béton des petits ouvrages et les caractéristiques du béton armé.
- Maîtriser les méthodes de mise en œuvre du béton.
- Identifier les manipulations de contrôle et de vérification de la qualité du béton.

> C1.11-FAIRE RÉALISER LES STRUCTURES ET LES RACCORDEMENTS DE CHAUSSÉES (5 JOURS)

- Identifier les sols afin de réaliser les travaux de mise en œuvre.
- Identifier les matériaux utilisés dans l'industrie routière.
- Faire mettre en œuvre en toute sécurité les matériaux routiers blancs.
- Faire mettre en œuvre en toute sécurité les matériaux routiers noirs.

> C1.12-FAIRE RÉALISER LES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉSEAUX SECS (8 JOURS)

- Notion de bases préalables.
 - Technologie et fonctionnement des différents réseaux d'assainissement.
 - Notions de dimensionnement des canalisations.
 - Notions de débits et de classes de résistance des canalisations.
 - Identifier les caractéristiques techniques des différents matériaux utilisés en assainissement.
 - Lire les plans d'assainissement.
 - Maîtriser les techniques de mise en œuvre des blindages de tranchées.
- Techniques et technologies.
 - Les situations de nécessité et les techniques de rabattement de nappes.
 - Les bassins de décantation, de rétention, d'infiltration.
 - Les bacs d'hydrocarbures, dégraisseurs.
 - L'assainissement non collectif – Synthèse de l'ANC.

- Techniques de mise en place des réseaux souterrains de télécommunication.
- Appliquer la réglementation sur les contrôles des canalisations et notamment les essais d'étanchéité.
- Différencier les différents types de bordures, caniveaux, pavés et leur domaine d'utilisation.
- Mode opératoire de pose de canalisations dans le respect de la sécurité :
 - signalisation et balisage,
 - l'ouverture de tranchées,
 - le blindage,
 - la pose de canalisations d'assainissement de tous types,
 - l'élingage et les manutentions,
 - le compactage des remblais de tranchées,
 - la réalisation des ouvrages annexes.

> C1.13-ORGANISER LA PRODUCTION D'UN CHANTIER DE CANALISATIONS (12 JOURS)

- À partir d'un dossier :
 - décomposer les travaux à réaliser en tâches,
 - déterminer la durée des tâches,
 - établir le programme des travaux,
 - prévoir la sécurité,
 - établir la commande des matériaux,
- Organiser rationnellement et en sécurité les ateliers d'un chantier en lotissement :
 - assainissement,
 - AEP,
 - tranchées techniques,
 - réseaux,
 - voirie.

> **C2.1-UTILISER LE MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE EN NIVELLEMENT (5 JOURS)**

- › Utiliser le niveau.
- › Calculer les éléments nécessaires à l'implantation des points principaux et secondaires en altimétrie.
- › Positionner en altimétrie sur le terrain un projet à partir de repères.
- › Contrôler la conformité de son travail.

> **C2.2-UTILISER LE MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE EN PLANIMÉTRIE (2 JOURS)**

- › Utiliser sommairement le théodolite.
- › Calculer les éléments nécessaires à l'implantation de points secondaires.
- › Contrôler la conformité de son travail.

> **C2.3-EXPLOITER LES PLANS DE RÉSEAUX SECS (2 JOURS)**

- › Le réseau électrique en France.
- › Réseaux aériens HTA et BT.
- › Réseaux souterrain HTA et BT.
- › Les réseaux de télécommunication.
- › Se représenter les ouvrages à la lecture des plans.

> **C2.4-IMPLANTER UN PROJET SUR LE TERRAIN (5 JOURS)**

- › Positionner sur le terrain un projet.
- › Contrôler la conformité de l'implantation.
- › Relever l'avancement et effectuer les cubatures.
- › Relever les éléments pour l'exécution d'un plan de récolement.

> **C2.5-APPLIQUER LA LÉGISLATION DU TRAVAIL (1 JOUR)**

- › Identifier les différents types de contrats de travail.
- › Identifier les causes de rupture d'un contrat de travail.
- › Identifier les différents paramètres de la durée du travail.
- › Identifier les éléments constitutifs de la fiche de paye.

> **C2.6-DIRIGER UNE ÉQUIPE DE PRODUCTION (4 JOURS)**

- › Animer une équipe de production et pour cela :
 - connaître les différents styles de commandement,
 - ajuster son comportement selon l'interlocuteur.
- › Transmettre des consignes.
- › Participer à la gestion du personnel.

> **C2.7-UTILISER LE MATÉRIEL INFORMATIQUE : APPLICATIONS MÉTIER EXCEL (2 JOURS)**

- › Analyser et concevoir une application à feuilles multiples avec le tableur « EXCEL ».
- › Créer des applications en rapport avec la spécialité avec le tableur « EXCEL ».

> **C2.8-UTILISER LE MATÉRIEL INFORMATIQUE : APPLICATIONS MÉTIER AUTOCAD (2 JOURS)**

- › Utiliser les fonctionnalités de base du logiciel « AUTOCAD ».
- › Réaliser des impressions de plans.

> **C2.9-LES MOYENS DE LA PRÉVENTION (MANAGEMENT SANTÉ/SÉCURITÉ) (1 JOUR)**

- › Respecter et faire respecter les consignes de sécurité et de prévention de la santé, à partir du plan de prévention ou du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) et des DICT (déclaration d'intention de commencement des travaux).
- › Équipements de protections collectifs et individuelles.
- › Conformité des matériels, vérifications générales périodiques.

> **C2.10-RESPECT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (1 JOUR)**

- › Les enjeux environnementaux dans la profession.
- › Les actions à mettre en œuvre sur le chantier.

> C3.1-UTILISER LE MATÉRIEL DE BUREAUTIQUE POUR COMMUNIQUER (2 JOURS)

- Concevoir des courriers avec le traitement de texte « WORD ».
- Concevoir des courriels avec Outlook.

> C3.2-ASSURER LA COMMUNICATION (2 JOURS)

- Être le relais de l'information.
- Transmettre les consignes.
- Participer à un entretien.

> C3.3-S'EXPRIMER PAR ÉCRIT : RENDRE COMPTE PAR ÉCRIT (2 JOURS)

- Révision des règles de base.
- Rendre compte par écrit.
- Rédiger un rapport, un compte rendu.

> C3.4-EXPLOITER LES PIÈCES ÉCRITES ET GÉRER LE CHANTIER (5 JOURS)

- Identifier les responsabilités respectives des parties dans la réalisation des travaux.
- Identifier les clauses administratives et techniques d'un marché de travaux et les pièces correspondantes.
- Identifier les éléments d'un PAQ ; être le garant de son application.
- Identifier les paramètres utilisés dans le cadre d'un budget prévisionnel.
- Participer à l'établissement du budget prévisionnel.
- Suivre le budget en temps réel, alerter en cas de dérive et proposer des corrections.
- Faire le rapport journalier de chantier.

> SYNTHÈSE DE LA FORMATION SUR UN DOSSIER DE CHANTIER (3 JOURS)

- Étude de cas complète d'un dossier de chantier à réaliser.
- Synthèse des compétences visées par le certificat.

> BILAN DE LA FORMATION (0.5 JOUR)

- Bilan de formation (oral) en groupe pour l'ensemble des modules que constitue le parcours de formation.
- Questionnaire individuel (écrit) de satisfaction stagiaire.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle avec échanges d'expériences.
- Études de cas en travaux dirigés.
- Exercices d'application.
- Évaluations des progressions pédagogiques en cours de formation.
- Laboratoires essais matériaux et informatique.
- Pénétrromètre dynamique, électro soudure polyéthylène.
- Matériel topographique et plateforme pédagogique.
- Formateurs expérimentés dans le domaine des Travaux Publics.

Nos locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

> EXAMEN SESSION TITRE OU BLOC (DURÉE NOUS CONSULTER)

Les compétences du candidat sont évaluées par un jury sur la base des éléments suivants :

- Des épreuves de synthèse :
 - Questionnaires professionnels sous surveillance,
 - Un entretien technique qui complète les questionnaires ou évaluations en cours de formation.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation,
- De l'entretien final avec le jury de certification.

Les notes obtenues aux épreuves de synthèse et évaluations passées en cours de formation sont affectées de coefficients et peuvent être éliminatoires. Un tableau de synthèse des résultats récapitule l'ensemble des notations.

Le candidat doit obtenir la moyenne à chaque bloc (supérieur ou égale à 10 sur 20) et donc au total une moyenne générale à minima de 10/20 pour obtenir le titre.

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation avec validation de Bloc, ou ayant réussi partiellement le titre, peut obtenir le titre par capitalisation des blocs de compétences constitutifs du titre. Dans ce cas pour l'attribution du titre, l'entretien final avec le jury de certification se déroule en fin de session du dernier bloc.

Le titre de Chef de chantier canalisations –voiries réseaux divers est constitué de 3 blocs de compétences, à chaque bloc correspond un certificat :

Blocs intitulés :

1. Préparer et organiser le travail des équipes d'un chantier de canalisations et voiries réseaux divers.
2. Diriger les travaux d'un chantier de canalisations et voiries réseaux divers.
3. Réaliser le suivi d'un chantier de canalisations et voiries réseaux divers.

> VAE

Un candidat qui possède une expérience suffisante d'une durée de 1 an en rapport avec les compétences de la certification et qui occupe la fonction de Chef de chantier de travaux de réseaux humides ou secs peut faire une demande d'inscription dans un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE). Nous consulter pour obtenir les modalités.

> POSITIONNEMENT

- Évaluations écrites et entretien à l'oral de positionnement (réalisable à distance sur rendez-vous).

> DÉLAI D'ACCÈS

- Selon la prochaine date de formation prévue (voir calendrier) avec délai de réponse maximum de 10 jours à compter de la demande.

> INDICATEURS SUR PROMOTION

- Taux de réussite aux sessions titre en 2021 en % : 81,8% réussite totale.
- Promotions 2020 : Le taux d'insertion global à 6 mois dans les Travaux Publics est de 100%.